

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## **CDCI de Seine-Saint-Denis : un premier pas pour la création du Syndicat Mixte Ouvert de l'Est parisien !**

**Mardi 18 Septembre, l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est parisien (ACTEP) a été auditionnée lors de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI).**

Dans le cadre de cette Commission, le représentant du Préfet de Seine-Saint-Denis, rappelle que compte tenu de la spécificité du territoire et du travail en commun des collectivités, il est aujourd'hui légitime que l'Association se transforme en Syndicat Mixte Ouvert d'études et de projets.

Cela permettra au territoire de projets que constitue l'ACTEP, d'avoir une meilleure visibilité au niveau métropolitain, une capacité d'expertise renforcée et à l'Etat de disposer d'un interlocuteur unique et identifié notamment pour l'élaboration du CDT Paris Est entre Marne et Bois.

Après avoir entendu l'exposé du représentant du Préfet, la CDCI a émis un avis favorable (seulement trois absences ont été émises).

**Prochaine étape : réunion le 26 Septembre de la CDCI du Val-de-Marne !**

---

## CONTACTS PRESSE

### **Jacques-Alain BENISTI**

Président de l'ACTEP  
lepresident@actep.fr

### **Jean-Pierre SPILBAUER**

Délégué Général de l'ACTEP  
jp.spilbauer@actep.fr

### **Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien**

48, rue du Général Chanzy  
94130 Nogent-sur-Marne  
01 45 14 20 90  
actep@actep.fr

### **14 communes**

Bry-sur-Marne . Champigny-sur-Marne  
Charenton-le-Pont . Fontenay-sous-Bois  
Joinville-le-Pont . Le Perreux-sur-Marne  
Neuilly-Plaisance. Neuilly-sur-Marne  
Nogent-sur-Marne. Rosny-sous-Bois  
Saint-Mandé. Saint-Maurice  
Villiers-sur-Marne. Vincennes

### **1 département**

Val-de-Marne